

Pose de première pierre à Portes-lès-Valence La nouvelle piscine couverte sort de terre

A Portes-lès-Valence, le chantier de la nouvelle piscine couverte se poursuit laissant apparaître les infrastructures souterraines habituellement non visibles. Avec son bassin de natation de 25 mètres, son bassin d'apprentissage et ses espaces extérieurs, le futur équipement sera accessible toute l'année. Ouverture prévue début 2020.

De l'ancienne piscine construite en 1969, il ne reste rien. A la place, on peut désormais voir le bassin de rétention des eaux pluviales, le mur de soutènement Est ainsi que les terrassements qui accueilleront prochainement les fondations de la piscine couverte.

Ce mardi 5 mars, c'est au milieu d'une grande excavation que Nicolas Daragon, Président de l'Agglo, et Geneviève Girard, Maire de la commune, ont posé la première pierre symbolique du futur bâtiment. Le chantier se poursuit donc avec la phase de construction qui s'échelonne jusqu'en février 2020 pour une ouverture dans la foulée.

Ce chantier représente une enveloppe de près de 10,6 millions d'euros, subventionné en partie par la Région Auvergne-Rhône-Alpes (1 600 000 €) et par l'Etat (600 000 €).

D'un bassin d'été à une piscine couverte

Alors que l'ancienne piscine d'été était accessible uniquement aux beaux jours, le nouvel équipement aquatique couvert pourra accueillir le public, les scolaires et les clubs sportifs toute l'année.

Le projet prévoit la création d'une halle bassin composée d'un bassin de natation de 25 mètres sur 5 lignes d'eau et d'un bassin d'apprentissage. Des espaces extérieurs seront aménagés sur 2 800 m² avec terrasses, aire de jeux d'eau, solarium minéral et végétal et espaces verts.

A noter : une exposition, visible sur le grillage de clôture du chantier, retrace en images l'histoire de la piscine de Portes-lès-Valence de 1968 à 2020.

Le projet en bref

1969 - Date de création de la piscine d'été de Portes-lès-Valence.

D'avril 2018 à février 2020 - Travaux : démolition de la piscine d'été et construction de la piscine couverte.

Maîtrise d'œuvre - Cabinet XANADU, QUADRIPLUS.

2 100 m² de bâtiments couverts avec : une **halle bassin** (908 m²) comprenant 1 bassin de natation de 25 x 12,5 mètres soit 5 lignes d'eau (profondeur de 1,3 à 2 mètres) et 1 bassin d'apprentissage de 100 m² (profondeur de 0,80 à 1,30 mètres) ; des **vestiaires** (504 m²) ; un **accueil administratif** (189 m²) et des **locaux techniques** (508 m²).

2 800 m² d'aménagements extérieurs avec notamment une **aire de jeux d'eau** (100 m²), un **solarium végétal** (1 000 m²), un **solarium minéral** (150m²) et un **parvis** (100 m²).

10,6 millions d'euros - Coût de l'opération.

CONTACT PRESSE

Herveline REHAULT

Chargée de communication et des relations presse

04 75 63 76 45 - herveline.rehault@valenceromansagglo.fr

www.valenceromansagglo.fr